PRÉPARER VOTRE BILAN RETRAITE

Votre relevé de carrière tous régimes

Votre carrière est une partition écrite au fil des années. Ce relevé m'en livre chaque mesure : vos périodes d'activité, vos trimestres, vos revenus et vos points, dans toutes vos caisses. C'est la première note de votre bilan retraite.

Un seul document, un seul site, pour tous les parcours. Salarié, chef d'entreprise, artisan, commerçant, profession libérale, agriculteur ou fonctionnaire : le relevé de carrière tous régimes réunit l'ensemble de vos caisses. Il se télécharge sur **info-retraite.fr**, le site commun à tous les régimes de retraite.

1 Rendez-vous sur info-retraite.fr

Ouvrez **www.info-retraite.fr** puis cliquez sur **« Mon compte retraite »**.

Un ordinateur rend le téléchargement plus confortable. Sur smartphone, l'application officielle Mon compte retraite offre le même accès.

2 Connectez-vous avec FranceConnect

Choisissez un compte que vous utilisez déjà : **impots.gouv.fr**, **ameli.fr**, L'Identité Numérique La Poste, MSA ou France Identité. Aucun nouveau mot de passe à créer.

Le compte impots.gouv.fr est souvent le plus simple : votre numéro fiscal figure en haut de votre avis d'impôt.

3 Ouvrez « Ma carrière », puis « Voir ma carrière »

Dans le bandeau du haut, survolez l'onglet **« Ma carrière »** et choisissez **« Voir ma carrière »**. Sur la page qui s'ouvre, cliquez sur le bouton **« Accéder à ma carrière »**.

Si la page reste blanche, mettez en pause votre bloqueur de publicité : le service ne fonctionne pas avec lui.

4 Téléchargez votre relevé en PDF

Vous arrivez sur la page **« Bienvenue »** à votre nom. Descendez jusqu'à l'encadré **« Mon relevé de carrière »** et cliquez sur **« Télécharger mon relevé (PDF ~ 180 ko) »**. Enregistrez le fichier sur votre ordinateur.

5 Transmettez-le-moi

Par e-mail à **daniel@weill.pro**.

En couple ? Chacun télécharge son propre relevé, avec sa propre connexion : les deux me donnent la vision complète de votre foyer.

VOTRE PARCOURS, VOS CAISSES

Ce que le relevé réunit pour vous

Vous avez changé de statut en cours de route ? Le relevé rassemble toutes vos caisses sur un même document : c'est précisément sa force.

Votre activité	Vos caisses de retraite	À joindre, si vous l'avez
Salarié du privé, président de SAS ou SASU, gérant minoritaire de SARL	Assurance retraite (régime général) et Agirc-Arrco	Le relevé suffit.
Artisan, commerçant, gérant majoritaire de SARL, entrepreneur individuel	Assurance retraite (Sécurité sociale des indépendants) et retraite complémentaire des indépendants	Le relevé suffit.
Profession libérale	CNAVPL et votre section (CIPAV, CARMF, CARPIMKO, CAVEC, CARCDSF, CAVP…) ; CNBF pour les avocats	Votre dernier appel de cotisations : il précise votre classe de cotisation complémentaire.
Micro-entrepreneur	Selon votre activité : Sécurité sociale des indépendants ou CIPAV	Le relevé suffit.
Exploitant ou salarié agricole	MSA	Le relevé suffit.
Fonctionnaire, agent public	Service des retraites de l'État, CNRACL, Ircantec (contractuels), RAFP	Le relevé suffit.

CE QUE J'EN FAIS

Je relis chaque année de votre carrière : trimestres, revenus, points, périodes de chômage, de maladie, de maternité, de service national.

Si une période paraît incomplète, je vous la signale et je vous indique les justificatifs à réunir. Vous la faites ensuite rectifier en quelques clics depuis votre espace, sereinement, bien avant votre départ.

TROIS PRÉCISIONS PRÉCIEUSES

Vos enfants. Les trimestres qui leur sont liés n'apparaissent pas toujours sur le relevé : indiquez-moi leur nombre et leurs dates de naissance.

Une carrière à l'étranger ? Notez les pays et les années.

Une question de connexion ? Appelez-moi au 06 64 18 03 98 : nous le faisons ensemble, en quelques minutes.

Daniel Weill

Conseil patrimonial harmonique

Conseiller en gestion de patrimoine · HONESTAS
1, rue Colette Magny · 44100 Nantes · 06 64 18 03 98 · daniel@weill.pro · www.weill.pro